



Partie 2

DÉFIS ET COHÉSION DES ESPACES FRANÇAIS

A Les territoires français face aux mutations économiques
et à la crise de 2008

B Défi agricole et alimentaire dans les territoires

C Services à la population, accessibilité et cohésion territoriale

D Evolution des mobilités et processus d'inégalités spatiales

E Interdépendance et cohésion des espaces
à différentes échelles

F Les défis territoriaux des changements climatiques,
de la préservation de la biodiversité et de la maîtrise
de l'énergie

G Potentiel d'innovation et diversité
des schémas de localisation

H La diversité des atouts et trajectoires des territoires

H La diversité des atouts et trajectoires des territoires

Croissance nationale et croissance régionale vont de pair. D'un point de vue macroéconomique, les gains de productivité et une mobilisation accrue de la main d'œuvre sont les principaux facteurs de croissance régionale. Si au plan international comme en France, les grandes régions urbaines combinent généralement forte productivité et taux d'emploi élevé, elles n'en tirent pas systématiquement bénéfice en termes de croissance du produit intérieur brut par habitant. A l'inverse, le dynamisme d'une partie des régions à dominante rurale, dont quelques départements français, montre qu'il n'existe pas un modèle unique de développement.

A l'échelle des zones d'emploi, l'évolution de l'emploi sur longue période révèle une grande diversité de trajectoires. Si l'avantage de celles de type « métropolitain », centrées sur des grandes agglomérations est certain, toutes les catégories de zones d'emploi contribuent à la croissance. L'analyse des liens entre les caractéristiques des zones d'emploi et la progression de l'emploi montre que le niveau de formation, l'accessibilité et les aménités ont une influence, variable selon leur profil.

210

1 Croissance nationale et croissance régionale

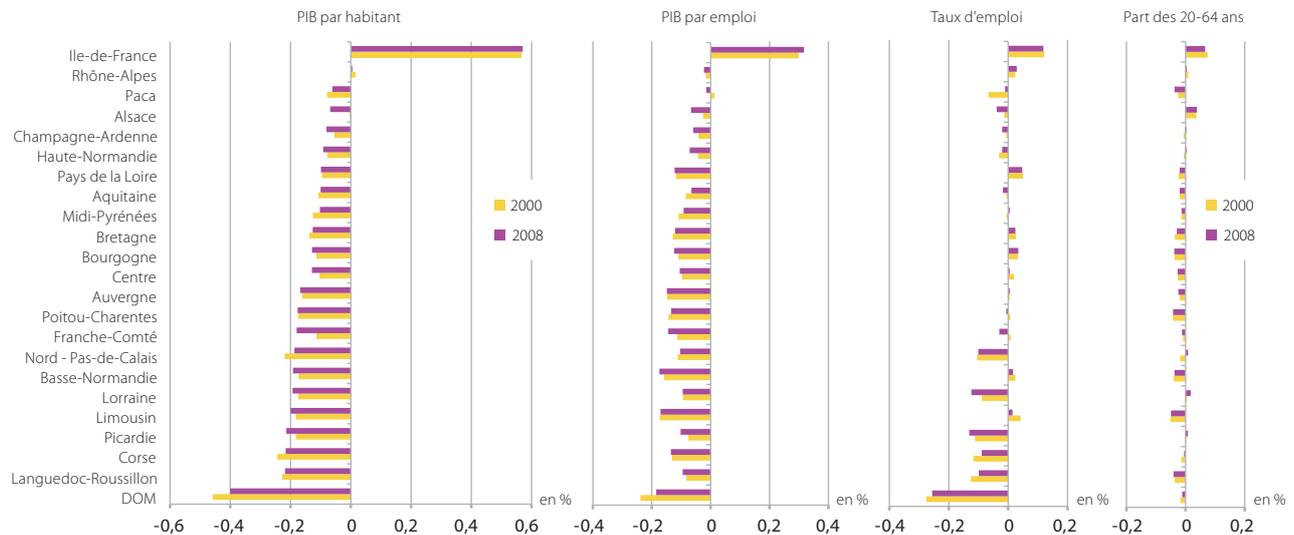
Gains de productivité et mobilisation de la main d'œuvre, principaux facteurs de croissance économique des régions

L'écart de productivité entre l'Ile-de-France et les autres régions se creuse

Les performances économiques des régions sont une combinaison de facteurs indépendants, telles que les caractéristiques géographiques et démographiques, la spécialisation, la productivité, le capital humain, la capacité d'innovation [1]. Il arrive que ces facteurs se renforcent mutuellement, ou qu'ils évoluent en sens inverse. Si on décompose la croissance du produit intérieur brut (PIB) en trois facteurs, la productivité du travail (rapport entre le PIB et l'emploi), le taux d'emploi (rapport entre les actifs occupés et la population en âge de travailler), et la ressource

potentielle en main d'œuvre (part de la population en âge de travailler dans la population totale), il apparaît que le principal facteur de croissance du PIB par habitant est l'augmentation de la productivité. Son rôle ne fera sans doute que s'intensifier, tandis que diminue le pourcentage de population d'âge actif [2].

Globalement, la productivité a augmenté entre 2000 et 2008, c'est-à-dire avant la crise, du fait des évolutions enregistrées dans chaque branche, et de la modification des structures d'activité. La part de la valeur ajoutée des services aux entreprises, activités immobilières et financières et celle de la construction, qui sont celles où la productivité est la plus élevée, progressent au détriment de celles de l'agriculture et de l'industrie.

Graphique 1 ► Les composantes du produit intérieur brut par habitant (2000-2008)

Lecture : le graphique représente pour chaque région l'écart à la moyenne en 2000 et en 2008 pour les quatre indicateurs. Les valeurs négatives correspondent à une valeur inférieure à la moyenne, la réduction de cet écart en 2008 par rapport à 2000 correspond à une progression vers la moyenne, et donc à une amélioration. Pour les valeurs positives, c'est l'inverse.

Source : Insee, Comptes régionaux : valeurs 2000 définitives, 2008 semi-définitives ; Estimations de population

L'Ile-de-France est de loin la région où la productivité est la plus élevée. Non seulement les performances de toutes les branches, sauf l'agriculture, sont supérieures à la moyenne nationale, mais en outre la région est fortement spécialisée dans les activités à très haute valeur ajoutée que sont les services aux entreprises, l'immobilier et la finance. L'écart de productivité entre l'Ile-de-France et les autres régions françaises a augmenté entre 2000 et 2008. La part des services aux entreprises, de l'immobilier et de la finance dans la valeur ajoutée de la région, et sa productivité progressent pourtant moins vite que la moyenne nationale. En revanche, la part de l'administration et des services aux personnes (non marchands pour partie), où la productivité est la plus faible, recule, alors qu'en moyenne elle augmente dans le pays. L'Ile-de-France doit aussi pour partie ses gains de productivité au commerce, où ils sont nettement supérieurs à la moyenne, alors qu'ils étaient déjà élevés en 2000.

Le taux d'emploi, levier de croissance complémentaire des gains de productivité

Deux autres régions se distinguent par une productivité relativement élevée, Provence-Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes, grâce notamment aux performances des branches industrie et construction. Entre 2000 et 2008, les gains de productivité y sont cependant moins élevés que dans quelques autres

régions : l'Aquitaine et la Bretagne, notamment grâce à des gains de productivité et une évolution de l'emploi favorables dans l'industrie ; Midi-Pyrénées où les gains de productivité sont dus aux secteurs de la construction, et des services aux entreprises, activités financières et immobilières, et de l'administration et des services ; Nord-Pas-de-Calais, où la productivité augmente plus vite que la moyenne dans tous les secteurs. Dans les DOM aussi les gains de productivité sont élevés dans la plupart des secteurs, avec un recul de la part de l'administration et des activités de service.

En dehors de trois des quatre grandes régions urbaines, l'Ile-de-France, Paca et Rhône-Alpes, aucune région ne conjugue forte productivité et taux d'emploi élevé. Pour quelques-unes, la faiblesse du taux d'emploi est un frein à la croissance : le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, la Picardie, la Lorraine. Dans ces deux dernières, alors que la productivité est en recul par rapport à la moyenne, le taux d'emploi a tendance à se dégrader. Pour d'autres en revanche, la mobilisation forte de la main d'œuvre permet de réduire le retard en termes de PIB par habitant : le Limousin, la Basse-Normandie, la Bourgogne, la Bretagne, les Pays de la Loire.

Le dernier facteur, la part de la population en âge d'activité est moins discriminante, néanmoins, sa baisse est significative dans quelques régions très attractives, notamment Paca et Languedoc-Roussillon, où il influe à la baisse sur le PIB par habitant.

Un potentiel de croissance pour toutes les régions

Toutes les régions contribuent à la croissance nationale

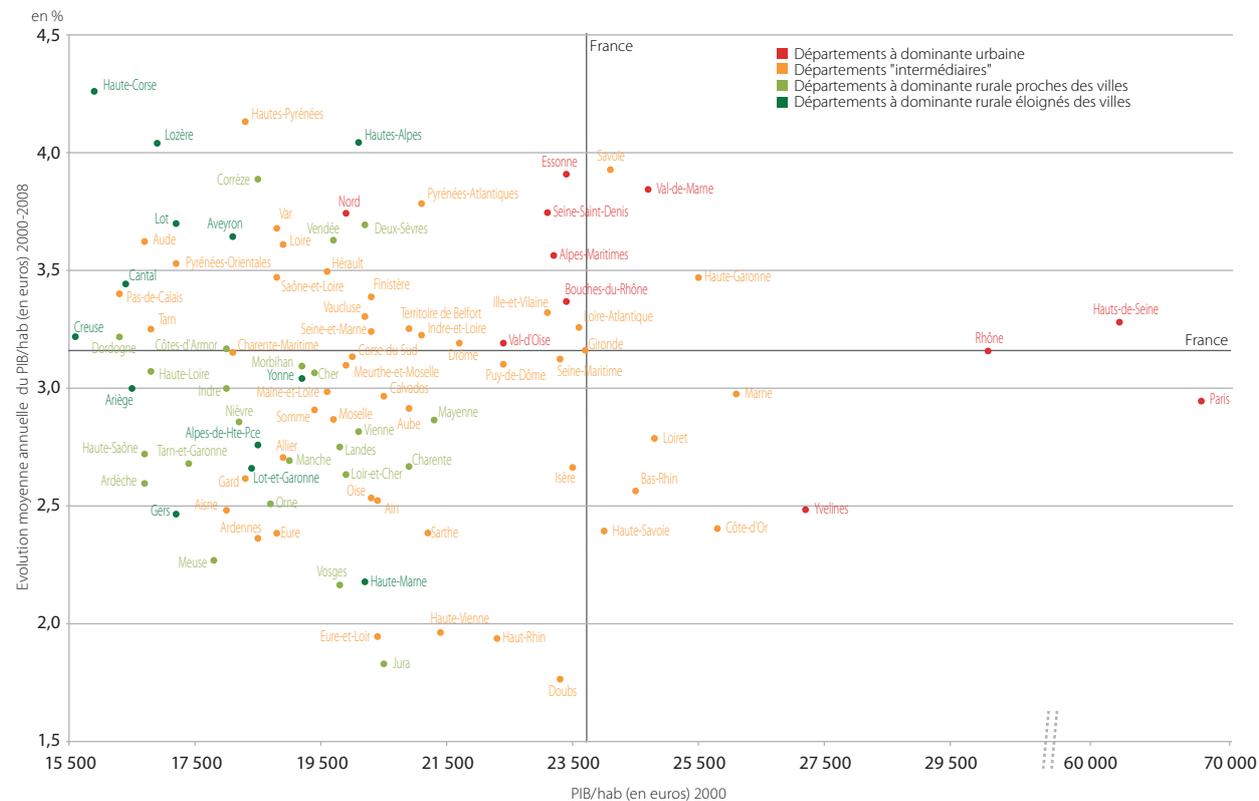
Un taux de croissance national élevé va de pair avec des taux de croissance régionale élevés. Le lien peut fonctionner dans les deux sens. Les facteurs nationaux, caractéristiques communes aux régions d'un même pays, telles que des politiques macro-économiques ont une influence sur la croissance, mais à l'inverse, la croissance de chaque région produit des effets sur les autres et, in fine, est constitutive de l'agrégat de croissance nationale.

Dans les pays de l'OCDE, les régions à dominante urbaine (au sens de la typologie OCDE en TL3, qui correspond aux départements français), affichent les niveaux de PIB par habitant et de productivité les plus élevés, tandis que les régions rurales sont largement

représentées au sein des régions dont le PIB par habitant est inférieur à la moyenne. Cependant, les premières n'en ont pas réellement tiré bénéfice en termes de croissance sur les quinze dernières années, alors que les secondes sont surreprésentées parmi les régions de forte croissance [3]. Pour autant, les régions à dominante rurale restent aussi très nombreuses parmi les régions de plus faible croissance. Les régions intermédiaires également enregistrent des performances variées, ce qui montre bien qu'il existe un potentiel de croissance pour toutes les régions.

Le constat vaut pour la France aussi, si on considère le niveau du PIB par habitant des départements français et leur progression entre 2000 et 2008. Les trois départements où le niveau de PIB par habitant est le plus élevé (Paris, les Hauts-de-Seine et le Rhône) ont une croissance proche de la moyenne. Si on trouve quelques départements à dominante urbaine (notam-

Graphique 2 ► Evolution du PIB par habitant des départements français selon leur catégorie (2000-2008)



Champs : France métropolitaine

Source : Eurostat, typologie OCDE

Tableau 1 ► Contribution des régions à la croissance nationale (1993-2000, 2000-2008)

	1993-2000			2000-2008		
	Nombre de régions	Contribution à la croissance (en %)	Part de population (en %)	Nombre de régions	Contribution à la croissance (en %)	Part de population (en %)
1 ^{er} groupe	4	53,0	41,6	3	52,9	36,5
2 ^{ème} groupe	8	29,9	35,2	6	30,3	31,0
3 ^{ème} groupe	4	8,9	11,8	4	8,4	12,8
4 ^{ème} groupe	6	8,3	11,4	9	8,4	19,7

Lecture : Entre 1993 et 2000, les quatre plus grandes régions, en termes de population, ont contribué pour 53 % à la croissance nationale ; elles représentaient 41,6 % de la population.

Source : Insee, Comptes régionaux : valeurs 1993 et 2000 définitives, 2008 semi-définitives ; Estimations de population

ment d'Ile-de-France) parmi ceux dont le PIB par habitant a le plus progressé, on y trouve également quelques départements à dominante rurale au sud et à l'ouest du pays.

Néanmoins, du fait de la concentration croissante des activités et des populations, la contribution des plus petites régions est

en baisse. Entre 1993 et 2000, les 12 premières régions en termes de population assuraient 83 % de la croissance nationale, entre 2000 et 2008, les 9 plus grandes y suffisent. Il y a donc un enjeu de mobilisation des facteurs de croissance dans les régions qui perdent du terrain, en s'appuyant sur les atouts propres des territoires qui les composent.

2 | Des modèles différenciés de développement des territoires

Quatre grandes classes de zones d'emploi

Des caractéristiques structurelles déterminantes

Le développement d'un territoire est un processus qui recouvre de multiples dimensions économiques, sociales et environnementales pour conduire in fine à une meilleure qualité de vie pour ses habitants. Il n'y a évidemment pas un modèle unique de développement territorial, mais des modèles variés qui s'appuient sur les caractéristiques structurelles des territoires et leurs atouts.

La localisation physique du territoire, ses aménités environnementales, historiques et sociales, le tissu productif existant et sa capacité à attirer de nouvelles entreprises, sont autant d'éléments, répartis de façon non uniforme dans l'espace, qui concourent à distinguer la situation initiale des territoires et à déterminer leurs possibilités effectives de développement.

Pour caractériser la situation initiale, c'est-à-dire identifier les éléments structurels à prendre en compte pour analyser le développement territorial, une typologie des zones d'emploi a été réalisée par l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement d'Ile-de-France (IAU-IdF) pour la Datar, à partir de onze indicateurs [4]. Elle résume leurs caractéristiques structurelles, en premier lieu celles de l'appareil productif et en particulier la façon dont les territoires se spécialisent dans l'une ou l'autre des composantes du développement, résidentielle ou productive ou les combinent.

La typologie prend en compte les caractéristiques du tissu d'entreprises, et le degré de spécialisation, caractéristiques héritées de l'histoire de la zone d'emploi, qui peuvent être sources de fragilité ou au contraire propices à la croissance.

D'un côté, la spécialisation favorise la constitution de pôles de production de grande taille, susceptibles de jouer un rôle dans la compétition européenne, voir mondiale. Elle réduit les coûts

de production grâce aux différents effets de dimension (rendements d'échelle, économies d'agglomération, etc.) et améliore ainsi la compétitivité des territoires. Mais d'un autre côté, la spécialisation a pour contrepartie un tissu productif moins diversifié ce qui induit un risque accru en cas de crise sectorielle. L'émergence de nouveaux concurrents, l'apparition de nouvelles technologies, le mouvement continu de création-destruction des marchés, font qu'une spécialisation productive est toujours un risque. Les crises successives ont montré la fragilité de ce modèle, il reste néanmoins d'actualité. En témoigne la constitution de clusters locaux spécialisés ou la création des pôles de compétitivité qui suivent une logique essentiellement thématique, et sont souvent la formalisation de coopérations déjà existantes s'appuyant pour partie sur des savoir-faire liés à l'histoire du territoire.

Mais les caractéristiques de l'appareil productif ne sont pas les seules à être structurantes. Les travaux de recherche ont montré depuis longtemps qu'il existe des effets positifs liés à la taille de la population, au nombre des entreprises présentes sur un territoire. Parmi, ces effets positifs, les économies d'échelle, les économies d'agglomération, les économies d'urbanisation sont

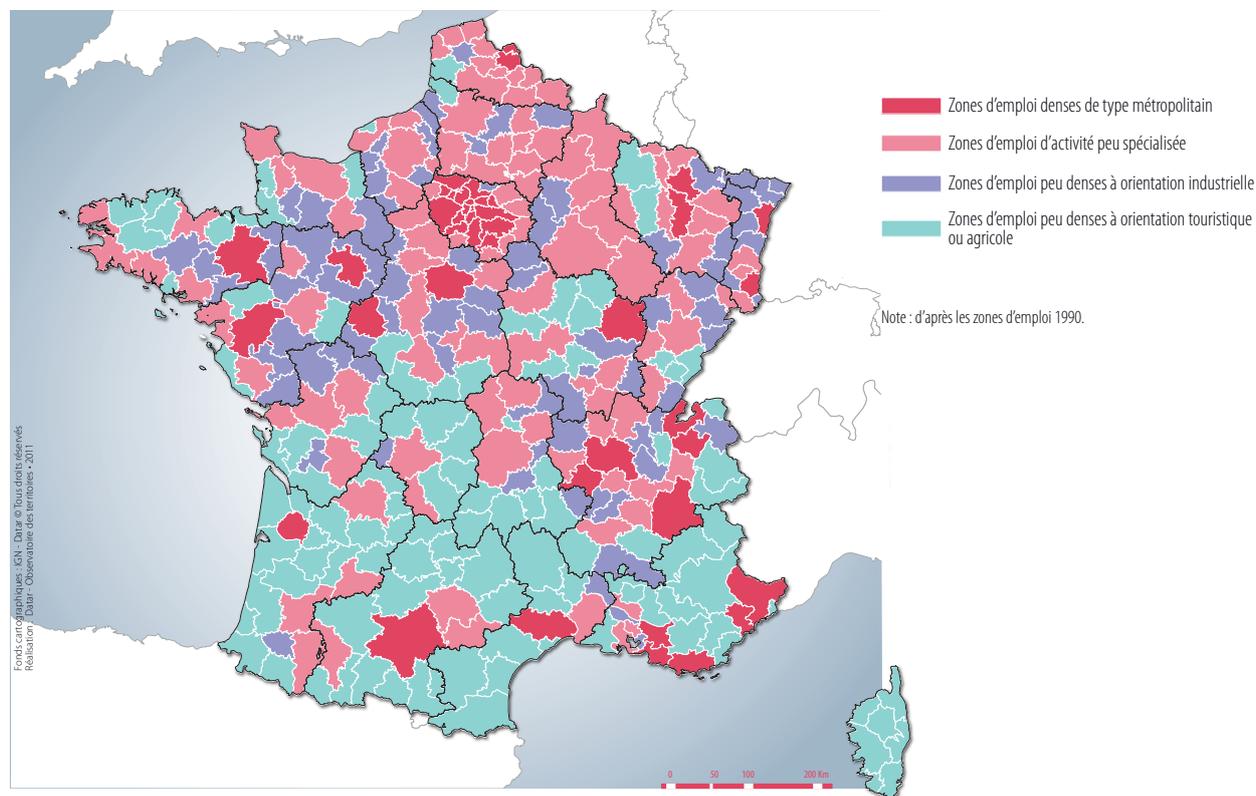
essentielles. Elles expliquent en grande partie pourquoi, plus un territoire urbain est grand par rapport à un autre plus il a de chance d'être bien équipé, accessible et de présenter une grande diversité d'activités, clef d'une plus grande adaptation. L'urbanisation est appréhendée à travers la densité humaine (de population et d'emploi), et le niveau de concentration de la population sur leur territoire.

La typologie intègre également une approche de la vocation « métropolitaine » des zones d'emploi, à travers la part des cadres des fonctions métropolitaines, qui reflète la présence d'emplois qualifiés du tertiaire supérieur. Dans une économie de plus en plus tertiaire, c'est un facteur de différenciation des territoires, dont il a été montré qu'il jouait un rôle déterminant à la fois dans le développement et comme atout en période de crise.

Des spécialisations et atouts variables

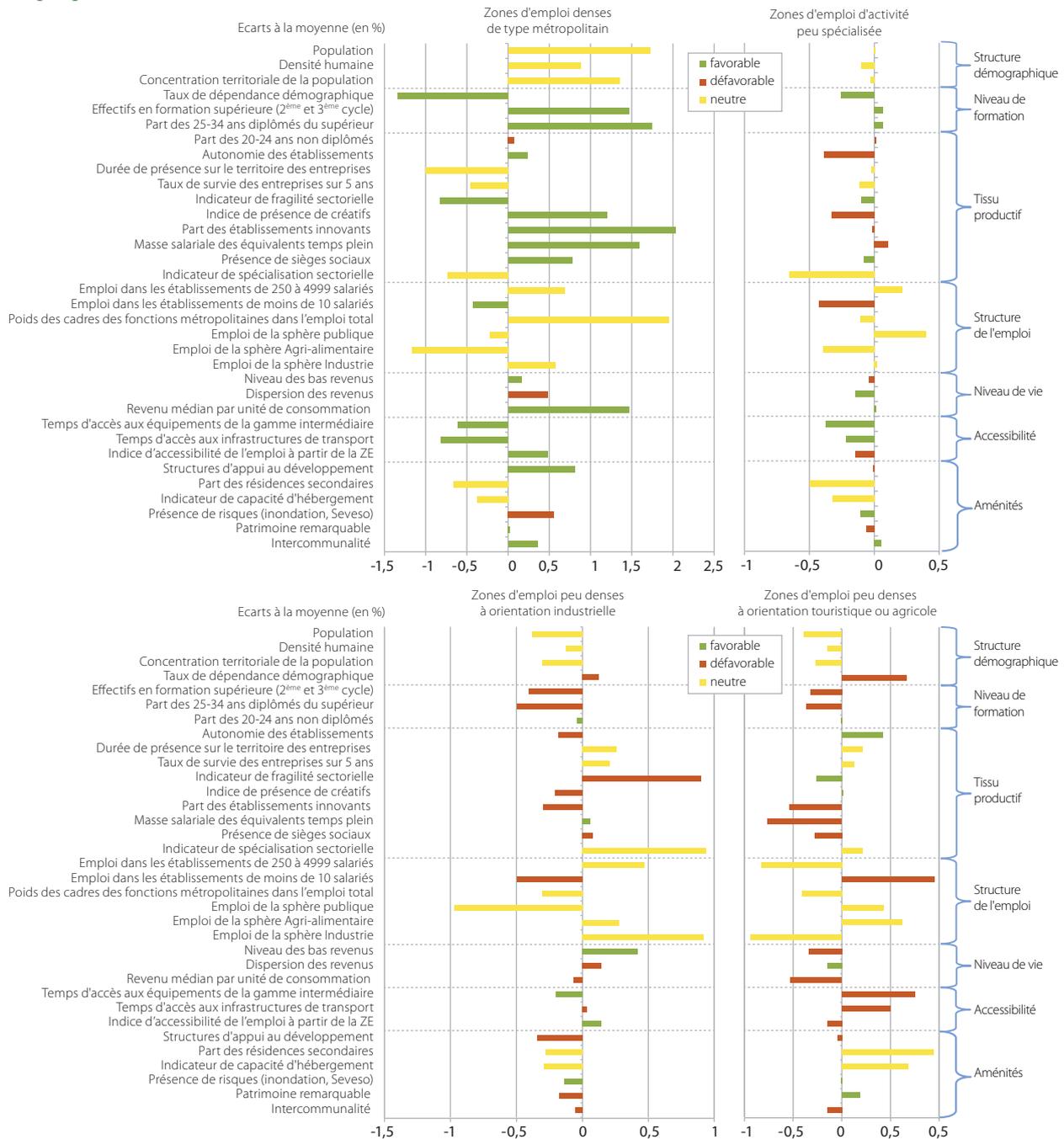
L'ensemble de ces éléments permet d'identifier quatre différentes classes de zones d'emploi (selon le zonage de 1990),

Carte 1 ► Typologie des zones d'emploi au regard de leurs caractéristiques structurelles (2007)



Source : Institut d'aménagement et urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-IdF), Datar. En cours. Rapport d'étude sur la refonte de l'outil de diagnostic territorial de la Datar.

Graphiques 3 ► Les spécificités des quatre classes de zones d'emploi (2007)



* au sens de la typologie issue de l'étude IAU-Idf, Datar, réalisée sur le zonage 1990

Lecture : les graphiques sont réalisés à partir des valeurs centrées et réduites de chacun des indicateurs. La longueur de chaque barre représente l'écart à la moyenne générale de chaque indicateur pour une classe de zones d'emploi.

Pour faciliter la lecture : la couleur rouge correspond à un positionnement défavorable de la zone d'emploi sur l'indicateur, la couleur verte à un positionnement favorable. En effet, pour certains indicateurs, un écart positif à la moyenne correspond à un positionnement défavorable (comme le temps d'accès aux équipements), pour d'autres c'est l'inverse (par exemple la part des non diplômés). Quand l'indicateur est neutre, il est en jaune.

Source : d'après Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-Idf), Datar. En cours. Rapport d'étude sur la refonte de l'outil de diagnostic territorial de la Datar. Traitement Observatoire des territoires.

au sein desquelles celles-ci ont des caractéristiques structurales proches. Au-delà de leurs caractéristiques structurelles, ces catégories de zones d'emploi se distinguent également par des spécificités en termes de facteurs pouvant être considérées comme reflétant leur potentiel (accessibilité, aménités, autonomie, gouvernance).

La première regroupe les zones d'emploi de type « métropolitain ». Ce sont des territoires denses, où la population est très concentrée. L'appareil productif se caractérise par des grands établissements industriels, d'activité diversifiée, et une part de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) élevée. On y trouve la plupart des zones d'emploi siège des grandes aires urbaines, mais pas toutes les capitales régionales (notamment du fait de la faiblesse de la part des CFM dans quelques-unes) et les zones d'emploi d'Ile-de-France, à l'exception de quelques zones périphériques. Les zones d'emploi de cette classe sont marquées par un niveau de formation élevé, avec une forte proportion de diplômés du supérieur et peu de sortants du système scolaire sans diplôme. Elles bénéficient aussi de la présence de créatifs et d'établissements innovants. Le revenu y est élevé, notamment du fait de la forte qualification des emplois, ce qui favorise la demande et donc le développement d'activités de service et de commerce. La diversification des activités les protège des chocs économiques. En termes de gouvernance, elles sont davantage avancées dans la mutualisation (plus grande intégration fiscale) et plus impliquées dans des structures propices au développement de projets porteurs (pôles de compétitivité, notamment). Elles disposent en outre d'une grande accessibilité, aux infrastructures de transport, aux services, et aussi à des marchés du travail vastes.

La seconde catégorie regroupe les zones d'emploi « peu spécialisées », par construction, puisqu'il s'agit de celles dont le profil est le plus proche de la moyenne nationale. Les zones d'emploi de cette classe sont nettement moins bien dotées en facteurs propices à un développement fondé sur la compétitivité que les premières : elles ne bénéficient notamment pas de la même présence des cadres des fonctions métropolitaines, des créatifs ou des établissements innovants, ni d'économies d'agglomération. Elles peuvent néanmoins s'appuyer sur un socle

d'emplois publics, et bénéficient d'une bonne accessibilité aux équipements et aux infrastructures de transport.

Les deux dernières catégories se caractérisent par leur faible densité, et une forte spécialisation. La classe des « zones d'emploi peu denses à orientation industrielle » est celle dont la spécialisation est la plus forte, tournée vers les activités manufacturières, avec un tissu productif marqué par de grands établissements, et peu dotées en fonctions tertiaires supérieures. Elles sont situées dans la moitié nord du pays et en Rhône-Alpes. Ce sont les plus fragiles, car disposant d'une population moins bien formée, d'une faible diversification de leurs activités et de moins d'aménités, avec la présence de risques industriels. Mais l'accès aux services y reste meilleur que la moyenne. Elles se distinguent aussi par un ancrage fort des entreprises, en témoigne une durée de présence des entreprises sur le territoire nettement plus élevée que la moyenne, qui suggère l'accumulation de savoir-faire.

La dernière, celle des « zones d'emploi peu denses à orientation touristique ou agricole » regroupe des zones d'emploi essentiellement situées dans le Sud et le Sud-Ouest. Ce sont des zones d'emploi qui combinent une spécialisation dans les activités agricoles et agro-alimentaires, et une vocation touristique. Davantage tournées vers l'économie présentielle (commerce, service aux personnes, construction de logements), leur tissu productif est constitué de petites unités, avec un bon taux de survie des entreprises. Par nature, les établissements qui composent le tissu productif disposent d'une grande autonomie décisionnelle. En outre, elles bénéficient d'atouts patrimoniaux, qui expliquent la forte présence d'hébergements touristiques et de résidences secondaires. Cette classe de zones d'emploi se caractérise en revanche par un défaut d'accessibilité à des marchés du travail plus vastes, aux équipements et aux infrastructures de transports.

Les classes ainsi définies sont de taille variable. Les territoires denses de type métropolitain ne rassemblent que 43 zones d'emploi mais concentrent à eux seuls 41,6 % de la population et 46,1 % des emplois. A l'autre extrême, les zones peu denses à orientation industrielle réunissent 15,1 % de la population et 13,2 % des emplois.

Tableau 2 ► Répartition et poids des zones d'emploi par classe (2007)

Type de zone d'emploi (*)	Nombre de zones	Population 2007 (en milliers)	Répartition (en %)	Emplois (en milliers)	Répartition (en %)
Zones denses de type métropolitain	43	25 696	41,6	11 731	46,1
Zones d'activité peu spécialisée	109	19 656	31,8	7 581	29,8
Zones peu denses à orientation industrielle	84	7 107	11,5	2 774	10,9
Zones peu denses à orientation touristique ou agricole	112	9 336	15,1	3 368	13,2
Ensemble	348	61 795	100	25 461	100

(*) au sens de la typologie issue de l'étude IAU-IDF, Datar, réalisée sur le zonage de 1990

Source : Insee, RP 2007 ; d'après Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-IDF), Datar. En cours. Rapport d'étude sur la refonte de l'outil de diagnostic territorial de la Datar. Traitement Observatoire des territoires.

Des zones d'emploi en croissance dans les quatre catégories

Une grande diversité des trajectoires d'évolution de l'emploi

L'analyse des trajectoires des zones d'emploi de chaque classe montre des corrélations entre leurs caractéristiques et leur développement, sans que les évolutions soient uniformes au sein de chaque catégorie. Le taux de croissance de l'emploi ne saurait résumer la qualité du développement d'un territoire, cependant, mesuré sur une longue période, il semble, parmi les indicateurs disponibles, le plus pertinent. L'emploi est au centre des débats publics, il est étroitement relié à d'autres dimensions importantes du développement des territoires, comme le niveau de vie des résidents. Il est, de fait, associé à la situation économique pour une grande variété d'acteurs locaux.

Selon les recensements de population, le taux de croissance annuel moyen de l'emploi entre 1982 et 2007 est de 0,7 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Cette progression d'ensemble n'a pas été régulière sur toute la période. Elle a été modérée au début, avec un rythme annuel moyen de 0,41 % jusqu'en 1990 puis de 0,36 % de 1990 à 1999. Elle s'est accélérée dans les années 2000, où elle atteint 1,4 %.

Autour de cette tendance générale, la diversité des trajectoires d'emploi selon les zones est très forte. Parmi les 368 on en dénombre 83 qui ont perdu des emplois sur les 25 dernières années, et 75 où la progression annuelle moyenne dépasse 1 %. Dans les 10 % des zones d'emploi où l'évolution de l'emploi a été la plus défavorable, la variation annuelle moyenne est de -0,33 %. La zone d'emploi la plus défavorisée (Longwy) connaît

un repli annuel moyen de 1,4 %, ce qui représente au total une baisse de 30 % du niveau de l'emploi. Dans le décile le plus favorable, le taux de croissance est de 1,36 %. Sur 25 ans, cela conduit à une augmentation cumulée de 40 %. Deux zones d'emploi ont une progression annuelle moyenne de plus de 5 %. Il s'agit de Lagny-sur-Marne et Roissy-en-France où l'emploi a été multiplié respectivement par 2,4 et 3,7 en 25 ans.

Il n'y a pas de relation entre le rythme de progression de l'emploi et le taux d'emploi initial dans la zone, ce taux étant défini comme le rapport entre l'emploi mesuré au lieu de travail et la population résidente de chaque zone d'emploi. La corrélation est également non significative pour chaque sous-période. Au niveau d'agrégation qui est celui des zones d'emploi, il y a donc recomposition, sans aggravation des disparités de taux d'emploi.

Malgré l'avantage aux zones de type métropolitain, toutes les catégories de zones d'emploi contribuent à la croissance

L'évolution de l'emploi est globalement positive sur l'ensemble de la période 1982-2007 pour chaque catégorie de zone d'emploi. Toutes contribuent donc à la progression d'ensemble de l'emploi, à des degrés divers, celle de type métropolitain en tête. Les zones peu denses à vocation industrielle sont celles où l'emploi est le moins dynamique. La progression y est deux fois moins forte que dans les premières.

Tableau 3 ► Evolution de l'emploi selon la classe de zones d'emploi (1982-2007)

		sous-période			ensemble
		1982-1990	1990-1999	1999-2007	1982-2007
Taux de croissance annuel moyen (en %)	Ensemble	0,41	0,36	1,39	0,70
	Zones denses de type métropolitain	0,89	0,30	1,57	0,89
	Zones d'activité peu spécialisée	0,04	0,42	1,18	0,54
	Zones peu denses à orientation industrielle	-0,11	0,47	0,97	0,44
	Zones peu denses à orientation touristique ou agricole	0,04	0,37	1,59	0,66
Contributions à la croissance, par zone (en%)	Zones denses de type métropolitain	101	37	52	59
	Zones d'activité peu spécialisée	3	35	25	23
	Zones peu denses à orientation industrielle	-3	14	8	7
	Zones peu denses à orientation touristique ou agricole	1	13	15	12

* au sens de la typologie issue de l'étude IAU-IdF, Datar, réalisée sur le zonage de 1990

Note : L'évolution récente (1999-2007) est un peu surestimée, compte tenu de la modification du concept d'emploi dans les dernières enquêtes de recensement. Selon l'Insee, la progression de l'emploi, à définition constante serait de 1 % et non pas de 1,39 %, confirmant donc l'accélération récente. Malgré ce biais, les comparaisons entre zones d'emploi sur longue période conservent leur sens.

Source : Insee, RP 1982 à 2007 ; d'après Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-IdF), Datar. En cours. Rapport d'étude sur la refonte de l'outil de diagnostic territorial de la Datar. Traitement Observatoire des territoires.

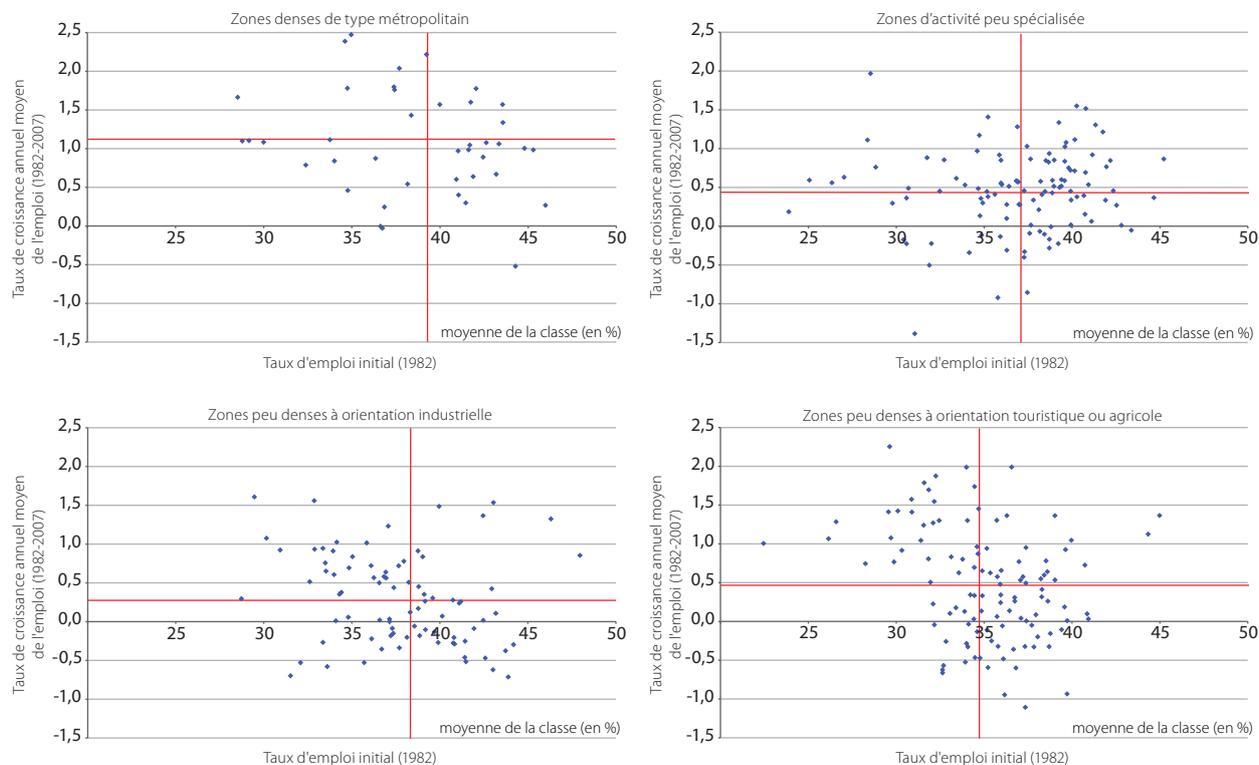
Les zones d'emploi de type métropolitain sont ainsi relativement plus présentes parmi celles qui ont connu la progression d'emploi la plus forte, de même que les zones peu denses à orientation touristique ou agricole. La moitié des 25 zones d'emploi les plus dynamiques sont de type métropolitain, alors qu'elles ne représentent que 12% de l'ensemble des zones d'emploi ; 42% des 50 plus dynamiques sont des zones peu denses à orientation touristique ou agricole. Les zones les plus dynamiques au sein de cette classe sont Brignoles, Fréjus-Saint-Raphaël, Draguignan, Bordeaux-Arcachonnais. Les zones d'activité peu spécialisées et les zones peu denses à orientation industrielle sont quant à elles moins présentes dans l'ensemble des zones dynamiques. Au sein de ces dernières, les zones les plus dynamiques sont Roissy-en-France, Bagnols-sur-Cèze, Molsheim-Schirmeck et Vendée-Est.

Il y a des évènements purement exogènes, indépendants des caractéristiques et des choix du territoire, qui affectent les trajectoires de développement local. Le territoire n'a pas de prise sur ces évènements, que les économistes qualifient de chocs, et qui sont comme imposés par l'extérieur. Certains

chocs sont symétriques et affectent de manière semblable l'ensemble des territoires ; d'autres chocs sont spécifiques à certains secteurs d'activité, à certaines professions et/ou à certains territoires. C'est aussi la raison pour laquelle on ne saurait avoir une vision strictement déterministe, ni purement volontariste du développement territorial en longue période. Il y a toujours une part d'aléa qui échappe au contrôle et à la volonté des acteurs locaux.

Cette part d'aléa dans le développement territorial plaide pour identifier les facteurs qui renforcent la résilience des territoires, leur capacité de rebond suite à un choc négatif. Par exemple, du fait qu'un tissu productif diversifié permet d'éviter les crises sectorielles, le maintien d'activité à forte valeur ajoutée aux côtés d'activités plus traditionnelles donne plus de sûreté aux dynamiques de développement territorial. De même, une main-d'œuvre qualifiée et une population jeune et diplômée augmentent le potentiel de résilience des territoires en cas de choc défavorable. D'autres ressources, territoriales, patrimoniales, naturelles, culturelles ou encore liées aux opportunités d'un lieu (accessibilité) peuvent influencer sur le développement.

Graphiques 4 ► Les disparités de trajectoires d'évolution de l'emploi, par classe de zones d'emploi (1982-2007)



(*) au sens de la typologie issue de l'étude IAU-IdF, Datar, réalisée sur le zonage 1990

Source : Insee, RP 1982, RP 2007 ; d'après Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-IdF), Datar. En cours. Rapport d'étude sur la refonte de l'outil de diagnostic territorial de la Datar.

Des atouts qui jouent différemment selon les classes de zones d'emploi

Le niveau de formation déterminant, mais plus encore pour les classes non « métropolitaines »

Parmi les facteurs distinguant les quatre classes de zones d'emploi, plusieurs ont un lien avec l'évolution de l'emploi sur longue période, mais jouent différemment selon la classe. Pour chacune d'elles, à l'exception de celle de type « métropolitain », il y a une corrélation positive entre la taille, la densité et le degré de concentration de la population et la progression de l'emploi sur la période 1982-2007. Dans la classe des zones d'emploi de type « métropolitain », la relation est de signe inverse : les zones les plus dynamiques ont une population faible, peu dense et peu concentrée dans l'espace relativement à la moyenne de la classe.

Les indicateurs du niveau de formation distinguent également les zones de type métropolitain. Pour tous les autres types de zones, on constate que lorsque l'emploi est durablement dynamique, cela va de pair avec une forte présence locale d'effectifs en formation supérieure (2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire), avec un effectif qui dépasse de plus de 60% l'effectif moyen au sein des zones du même type pour les zones peu denses à vocation industrielle et de près de 90% pour les zones à orientation touristique ou agricole. L'association entre le niveau de formation et le dynamisme de l'emploi est donc très marquée. Pour les zones de type métropolitain, en revanche, la surreprésentation des effectifs du supérieur ne distingue que de façon marginale les zones où la croissance de l'emploi a été la plus forte (la part est de 5,5% supérieure dans les zones les plus dynamiques).

De la même façon, dans les classes de zones d'emploi non « métropolitaines », le dynamisme de l'emploi est associé à une plus forte présence de sièges sociaux, d'établissements qui relèvent d'un secteur innovant et d'emplois créatifs.

L'accessibilité et les aménités influent de manière différenciée

Le degré d'accessibilité aux infrastructures de transports est corrélé positivement avec l'évolution de l'emploi pour les zones d'activité peu spécialisée et pour les zones peu denses à orientation industrielle : les territoires où l'emploi a le plus augmenté depuis le début des années quatre-vingts ont un temps d'accès à ces infrastructures qui est de 20% plus faible que dans la moyenne de ces territoires. Pour les zones à orientation industrielle et pour celles de type métropolitain, on constate de surcroît que le dynamisme de l'emploi est lié à l'accessibilité à un marché du travail plus vaste que celui de la zone d'emploi même. Pour les zones peu denses à orientation touristique ou agricole, ces critères ne sont pas déterminants.

Enfin, s'agissant des différents types d'aménités, on relève que la présence d'un patrimoine remarquable (au sens de l'inventaire national du patrimoine de Corine Land Cover) est fortement associée au dynamisme de l'emploi en longue période pour tous les types de zones, à l'exception des zones de type métropolitain, où la relation apparente est négative. L'absence de risque de type Seveso ou de risque d'inondation est également associée positivement au dynamisme de l'emploi, sauf pour le type métropolitain où il n'y a pas de lien apparent.

L'indicateur de capacité d'hébergement touristique est fortement et positivement corrélé au taux de croissance de l'emploi pour tous les types de zones. La part des résidences secondaires est associée positivement à une trajectoire favorable d'emploi dans les zones à orientation touristique, ce qui est assez intuitif, et dans celles de type métropolitain (ce résultat s'explique par quelques zones où cette part est très forte : Grenoble, Toulon, Montpellier, Nice, Cannes).

Enfin, il faut noter que les territoires où l'emploi progresse le plus sont les plus fortement organisés : ils concentrent davantage de structures d'appui au développement (pôle de compétitivité, PNR, etc.) et sont plus structurés en intercommunalités intégrées, appréciées ici par la part des communes en fiscalité à TPU ou mixte. ■

Bibliographie

- [1] OCDE, 2010. « Régions et croissance : une analyse des tendances ».
- [2] Commission européenne, 2011. Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale.
- [3] OCDE, 2011. Regional Outlook 2011.
- [4] Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-IdF), Datar, en cours. Rapport d'étude sur la refonte de l'outil de diagnostic territorial de la Datar.